

ET SI DEMAIN VOUS DEVENIEZ LOCATAIRE RÉFÉRENT



POURQUOI
PAS MOI !

Édito



Politique d'adaptation au vieillissement et au handicap, **UNE PRIORITÉ**

Depuis 2016, l'action de VTH s'inscrit en faveur d'une meilleure prise en compte du handicap et du vieillissement dans ses différentes dimensions.

Ainsi, le service social et les conseillères en économie sociale et familiale ont suivi des formations sur l'accompagnement du vieillissement. Une partie des employés d'immeubles a été également formée pour mieux appréhender les problématiques spécifiques des personnes âgées.

De plus, pour favoriser le bien vieillir à domicile de nos locataires, la solution passe par l'adaptation de nos logements existants vers une meilleure accessibilité. Ces travaux correspondent bien aux besoins. Nos enquêtes à ce sujet ont un taux de satisfaction élevé.

En 2019, nous avons pour objectif d'assurer la transformation de 300 logements, afin de les rendre accessibles à tous. S'il n'est pas possible d'adapter le logement d'un locataire en perte de mobilité, nous étudions une solution de relogement et pouvons proposer une aide en fonction des situations.

Dans le champ de la construction neuve, nous élaborons diverses solutions (logements préadaptés, résidences spécialisées...).

Pour financer toutes ces actions, nos investissements passeront de 1,5 M € en 2017 à plus de 2 M € en 2019, afin de satisfaire le plus grand nombre.

Bien cordialement

Jean Luc Triollet
Directeur général

Directeur de la publication : Jean Luc Triollet
Directeur de la rédaction : Éric Bédoyan
Rédaction : Éric Thomas



Numéro 36 - Mars 2019 - 22 000 exemplaires
Dépôt légal : ISSN : 2274 - 3235
Impression Graphival sur papier PEFC, Imprim' Vert.

DEVENIR LOCATAIRE RÉFÉRENT

Les locataires référents sont renouvelés pour la période 2019-2023

SI VOUS AVEZ UN PEU
DE TEMPS ET SOUHAITEZ
PARTICIPER À LA VIE
DE VOTRE QUARTIER, AMÉLIORER
LE MIEUX-VIVRE ENSEMBLE...
REJOIGNEZ-NOUS !



Le logement social se distingue des autres secteurs immobiliers, notamment par la place et le rôle particuliers donnés aux habitants, aux locataires et à leurs associations représentatives. Ainsi, depuis plusieurs années, VTH met en œuvre des actions qui permettent de développer le lien social et la participation des locataires. Le groupe de travail des Locataires référents qui a été créé le 15 mai 2012 doit être renouvelé pour la période 2019-2023.

Chez VTH, le rôle du Locataire référent est basé sur le volontariat et le bénévolat. Seuls les frais de déplacement pour assister aux réunions (4 par an en moyenne) sont pris en charge.

RÉFLÉCHIR, DIALOGUER
ET PROPOSER...
ON A TOUS
À Y GAGNER

LOCATAIRE
RÉFÉRENT !
POURQUOI
PAS VOUS ?

6 AXES

Le rôle du Locataire référent s'articule autour de 6 axes :

- Informer l'agence d'éventuels dysfonctionnements
- Conseiller les habitants et les orienter
- Proposer des améliorations
- Favoriser le lien social
- Encourager les habitants à participer aux réunions et animations de VTH
- Participer aux réflexions sur les projets de l'Office pour les locataires...

4 CRITÈRES

Il faut remplir 4 critères pour participer :

- Être à jour de son loyer
- Ne pas être auteur de troubles de voisinage
- Justifier d'une assurance habitation
- Veiller au bon entretien de son logement.

Une association (amicale de locataires, association de quartier...) peut déposer une candidature.

2 CONDITIONS SONT REQUISES :

- Ne pas être générateur de troubles de voisinage ou de troubles à l'ordre public.
- Être apolitique et garant des valeurs de la République.

CANDIDATURE
avant
le 30 avril

Retrouvez les informations utiles et la fiche d'inscription avec votre avis d'échéance de mars et sur valtourainehabitat.fr

Contact VTH : Éric Thomas
Tél. : 02 47 87 15 08

**VIEILLISSEMENT
ET HANDICAP**
des dispositifs
pour mieux vous
accompagner



Dans les prochaines semaines, Val Touraine Habitat et une quinzaine de bailleurs de la région vont unir leurs forces pour lancer une étude en vue de la faisabilité d'une nouvelle offre de services, en faveur des locataires séniors du parc social.

2 DISPOSITIFS À VOTRE DISPOSITION

L'examen des dossiers se fait au cas par cas, en fonction des situations individuelles (conditions de ressources, dossier médical...)



**Vous souhaitez
l'adaptation de
votre logement**



Formulaire à demander et renvoyer
(avec justificatifs médicaux) en agence.



**À partir de 70 ans
votre logement
n'est plus adapté
à votre situation,
vous pouvez
bénéficier
d'un relogement**



Proposition de relogement au sein
du patrimoine de VTH.
Prise en charge éventuelle
du déménagement.
Transfert du dépôt de garantie.
Possibilité de remboursement de frais
d'abonnement et de résiliation
(eau, électricité, gaz, téléphone...).

Une rencontre avec une Conseillère en économie sociale et familiale (CESF)
est prévue pour mieux vous accompagner.

Les démarches sont à réaliser auprès de votre agence de proximité.

PROPRIÉTAIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

RETROUVEZ
ENSEMBLE DE
NOS PROGRAMMES
IMMOBILIERS SUR :



Devenez propriétaire
À PRIX DOUX
Consultez-nous



FAITES CONFIANCE
À UN SPECIALISTE
Vot Touraine Habitat



SOUVIGNÉ « Impasse du Faubourg »

• Maison

- T5 : à partir de 88 200 € > DPE : en cours

Charmante maison de ville offrant un séjour, une cuisine,
4 chambres, salle de bains et WC.

De beaux volumes, beaucoup de potentiel.

Travaux à prévoir.



CINAIS « Le Verger »

• Maisons de ville

- T3 : à partir de 51 000 € > DPE : D

- T4 : à partir de 63 000 € > DPE : D

- T5 : à partir de 73 000 € > DPE : D

Dans une impasse, maisons atypiques composées d'une
entrée avec placard, spacieux séjour, cuisine, 2, 3 ou 4
chambres, salle de bains, WC, garage et jardin privatif.



SAINT-PATERNE-RACAN « Les Ouches »

• Appartements

- T2 : à partir de 31 000 € > DPE : D

- T3 : à partir de 40 000 € > DPE : D

Appartements dans bâtiment de 2 étages, entourés
d'espaces verts. Biens soumis au régime de la
copropriété.



CONTINVOIR « Les Pelouses »

• Maisons

- T3 : à partir de 53 700 € > DPE : E

- T4 : à partir de 64 900 € > DPE : E

Dans une impasse, maisons avec garage et jardinier.
Entrée, lumineux séjour, 2 ou 3 chambres, salle de bains
et WC. Travaux d'embellissements à prévoir.

TERRAINS À BÂTIR



Mazières-de-Touraine à partir de 42 000 €

Saint-Paterne-Racan à partir de 26 000 €

Nouzilly à partir de 41 500 €

Neuillé-Pont-Pierre à partir de 22 900 €

Chinon à partir de 35 000 €

Souvigné à partir de 34 380 €

RETROUVEZ
L'ENSEMBLE
DE NOS TERRAINS
À BÂTIR SUR :



02 47 87 14 91

www.valtourainehabitat-vente.fr



Plus de renseignements

auprès de nos conseillers
ou sur notre site internet



Montlouis-sur-Loire

Visite ministérielle

Christelle Dubos, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, a profité de sa visite en Touraine pour signer le Plan pauvreté avec le Conseil départemental, le 17 janvier dernier. Accueillie à Montlouis-sur-Loire par les élus, Christelle Dubos a pris le temps de visiter le Service municipal pour l'emploi et la solidarité (SMES) et d'échanger avec les salariés. Jean Luc Triollet a présenté le projet de réhabilitation (432 m²) et d'agrandissement (300 m²) de la structure pour laquelle VTH a été désigné mandataire.

Investissement prévisionnel : 600 000 €



La Riche

Livraison de 25 logements

« Les Sablons » est une belle opération de 20 logements locatifs (5 T2, 7 T3, 4 T4 et 4 T5) et 5 logements (T4) en accession livrée fin 2018. Situés à 10 minutes à pied du centre-ville et des commerces, les logements sont bien conçus et très lumineux.

Investissement : 3.5 M €



Château-Renault

Démolition spectaculaire

Les bâtiments du quartier Bel Air - Rabelais datent de la période 1962 à 1967 et le quartier se caractérise par un relatif isolement du centre-ville, une image dégradée, ainsi qu'une faible attractivité.

C'est pourquoi, de grands travaux viennent d'être engagés dans le cadre d'un projet, en partenariat avec la Ville, qui illustre la stratégie patrimoniale de VTH en faveur du renouvellement du patrimoine ancien, sur 15 à 20 ans.

Investissement prévisionnel : 14 M €



Amboise

639 logements réhabilités

Depuis 2012, les grands chantiers de réhabilitation se poursuivent à un rythme soutenu sur Amboise. Après les groupes « Plaisance » et « La Verrerie », les travaux se poursuivent pour « Malétrenne 1 et 2 ». Des locataires qui gagnent en confort, des quartiers qui voient leur image changer, bref un cadre de vie qui s'améliore...

Investissement total pour les réhabilitations : 16 M €